

Rivière-du-Loup, lundi 27 juin 2022

Bonjour,

Par la présente, j'aimerais porter à votre attention mes interrogations et opinions à propos du projet en cours sur l'approbation du dragage de la marina de Rivière-du-Loup.

Comme tous les résidents habitant Rivière-du-Loup, et plus spécifiquement la Pointe où se situe la marina, je suis habitué au processus récurrent de dragage depuis biens des années. C'est un service essentiel qui permet d'offrir un autre service essentiel qu'est la Traverse mais rend aussi l'utilisation de la Marina et des activités de Duvetnor possible. Il m'apparaît évident et logique que ces services et interventions doivent être maintenues à tout prix, le tout fait en temps appropriés pour éviter de déranger les espèces fauniques.

Si je souhaite intervenir aujourd'hui dans le cadre de cette audience, c'est que pour moi, le BAPE doit aller, au du moins favoriser d'aller un peu plus loin dans la démarche de préservation des infrastructures et espèces fauniques, je crois que le BAPE est le vecteur approprié pour initier des actions sur les infrastructures pour améliorer les conditions environnementales et diminuer sa propre justification à oblitérer ou non des actions de dragages à la Marina.

Il serait utopique de ne plus jamais avoir à faire toute forme de dragage dans le secteur de la traverse et de la marina, il faut bien prendre connaissance de l'état des lieux avant de porter action et il faut réfléchir à la réalité des lieux pour prendre les bonnes décisions. J'aimerais donc que le BAPE profite de cette audience pour évaluer et recommander une modification des installations actuelles en vue de diminuer la récurrence des dragages et par ce fait, une diminution des coûts associés et une diminution des risques de dommages causé à la faune présente.

Si vous consultez les archives photos du Musée du Bas-St-Laurent, vous y trouverez des photos prises du bout de l'ancien quai et qui pointe vers l'ancien hôtel Bellevue. De ces photos, vous serez à même de constater que la passerelle qui amenait le transport de la terre ferme au quai était faite sur pilotis et sans aucun enrochement. Cette configuration avait l'avantage de faire circuler l'eau de la rivière à la mer, le flot d'eau n'étant pas obstrué avec un enrochement, aucun dépôt de sédimentation, ou minime soit-il, se faisait dans l'enclave qu'est la marina actuelle. Je crois que de revenir à cette configuration permettrait à la sédimentation de se faire dans le delta de la rivière et non dans la marina en soit. Actuellement, les eaux chargées de sédiment ainsi que celles chargées de phosphates provenant des deux rivières et qui flocculent au brassage avec l'eau salée amène en grande quantité cette vase, permettre à l'eau de mieux circuler en installant une passerelle et en diminuant l'enrochement pour créer un couloir entre le sol de « tuff » et l'ancien quai serait en plus bénéfique pour permettre de la navigation légère (ex, kayak, paddleboard) directement de la marina vers la baie ou le rivière tombe.

Il faut comprendre que si le dragage n'est plus possible, la traverse sera déménagé à Cacouna.

Les industries connexes comme la marina municipale, Duvetnor et AML devront soit suivre ou fermer leur service pour de bon ce qui amènerait une dévitalisation du secteur, et sans promesses d'un plan de restauration approprié des berges.

J'espère que mes observations vous seront utiles, je crois que le BAPE à beaucoup plus de leadership pour ces infrastructures que la municipalité et la MRC peuvent avoir en tant qu'intérêt, leurs dernières actions et leur manque de préparation en font foi. Le BAPE est fort possiblement le dernier espoir de voir prises de décisions éclairées et pérennes pour cet environnement, pour ces services, pour cette faune.

Cordialement,

Sébastien Viel

Références :

<https://cyberphotos.ca/photo/bl0109>

<https://citoyenspointerdl.wordpress.com/2015/06/09/carrefour-maritime-de-riviere-du-loup/>